COMPETENCE ET EVALUATION PAR COMPETENCE

(Et tâche complexe)

D’après Sylvie Van Lint

Chercheuse en sciences de l’éducation université de Bruxelles (ULB) : voir son article La notion de compétence et son évaluation

**I Définitions**

1 Définition de connaissance :

Une connaissance (savoir acquis) est un énoncé à comprendre et mémoriser : une définition, une règle, une formule..

*Exemple* : connaître les différentes énergies, théorème de Pythagore, principe fondamental de la dynamique.

2 Définition de procédure :

Une procédure (savoir-faire)  est une opération, un enchaînement organisé d’actions, qu’on peut automatiser parce qu’elle reste toujours la même dans toutes les situations.

*Exemples* : Ouvrir un fichier SolidWorks ; mettre en route une imprimante 3D ; procédure disciplinaire, alerte incendie…

3 Définition de capacité :

Une capacité, c'est l'aptitude à faire quelque chose, une tâche, une activité qu'on exerce : identifier, comparer, mémoriser, analyser, synthétiser, classer, ...Elle a été travaillée auparavant. Activité intellectuelle stabilisée et reproductible.

4 Définition de compétence :

1-elle s’appuie sur les ressources de la personne : ses acquis, d’un réseau de savoirs et de savoir-faire, de ses connaissances, d’attitudes, procédures ;

2-elle doit pouvoir mobiliser ces ressources à bon escient, les utiliser, mettre en œuvre ses ressources

3-elle se mobilise lors d’une activité considérée comme complexe, dans des tâches et des situations complexes

5 Définition succincte de compétence :

Une compétence est l’aptitude à accomplir des tâches ou répondre à des situations toujours un peu nouvelles et complexes.

Complexe : combiner au moins 2 ressources pour faire une activité

6 Tâche complexe

<https://media.eduscol.education.fr/file/DNB/89/2/socle-C3-vade_mecum_166892.pdf>

Une tâche complexe est une tâche mettant en œuvre une combinaison de plusieurs procédures simples, automatisées, connues. Elle nécessite l’élaboration par l’élève d’une stratégie (et non pas d’une unique solution experte attendue) et fait appel à plusieurs ressources. Une tâche complexe ne se réduit pas à l’application d’une procédure automatisée.

*Exemples de tâches complexes* :

- résoudre un problème de statique ; mener à terme un projet

- la trottinette électrique du labo de technologie n’atteint pas la vitesse donnée par le fabricant, quelles en sont les causes ?

- choisir un matériau, choisir un type de fonctionnement d’un AOP.

-conduire une voiture

Pour un professeur : réaliser une progression, une séquence, une séance etc.

II Pour évaluer une compétence :

*Il faut 4 conditions :*

La tâche doit être nouvelle (condition 1) et complexe (condition 2, combinaison d’au moins 2 ressources), les ressources et procédures ont été vues, exercées au préalable mais sûrement pas découvertes lors de l’évaluation (condition 3) et qu’elle ait un caractère diagnostique (condition 4, voir § III).

-La tâche doit être complexe mais non compliquée (difficile), elle doit au moins combiner 2 ressources, il ne s’agit pas de la répétition d’un acquis mémorisé

III Evaluation par compétence à caractère diagnostique.

Il est possible de faire l’évaluation en 3 phases :

Phase 1 : on évalue la compétence : elle met l’élève en face d’une tâche nouvelle et complexe

Phase 2 : on guide l’’élève par des questions qui l’aideront à réaliser la tâche nouvelle et complexe de la phase 1, en enchaînement de tâches simples, mais il n’aura plus à combiner les ressources.

Phase 3 : on interroge l’élève de manière décontextualisée sur des savoirs et des savoir- faire requis pour accomplir cette tâche.

L’examen de l’évaluation indiquera où l’élève a des difficultés, si c’est dans la mobilisation des connaissances de la phase 1 ou non.

*Par Formiris :*

**Qu’est ce qu’une tâche complexe ?**

Une tâche complexe est une tâche mettant en œuvre une combinaison de plusieurs
procédures simples, automatisées, connues. Elle nécessite l’élaboration par l’élève
d’une stratégie (et non pas d’une unique solution experte attendue) et fait appel à plusieurs ressources. Une tâche complexe ne se réduit pas à l’application d’une
procédure automatisée.
**Complexe ne veut pas dire compliqué !**

**La notion de tâche complexe fait partie intégrante de celle de compétence, comme le rappelle le préambule du socle commun :**

« *Maîtriser le socle commun, c’est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l’école puis dans la vie* ».
Dans la vie courante, les situations sont toujours complexes, à un degré plus ou moins
important. Les résoudre ne se réduit pas à les découper en une somme de tâches simples effectuées les unes après les autres sans lien apparent.

**Le VADE-MECUM de la compétence 3**

Le VADE-MECUM (= guide, aide-mémoire) de la compétence 3 disponible à cette adresse décrit de manière approfondie la mise en œuvre de tâches complexes :

[**http://eduscol.education.fr/cid52432/outils-pour-evaluation-des-competences.html#competence3**](http://eduscol.education.fr/cid52432/outils-pour-evaluation-des-competences.html#competence3)